ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

programmes

Question écrite n° 54039

Texte de la question

Mme Gisèle Biémouret appelle l'attention de M. le ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche sur la pertinence de la signature d'un accord-cadre fin 2013 avec le Comité d'étude et de documentation sur le sucre (CEDUS), pour permettre à celui-ci de délivrer, pendant cinq ans, une information aux enseignants, aux élèves et à leurs parents sur la nutrition et la santé. Alors que le Plan national nutrition santé 2011-2015 évoque la nécessité de réduire la consommation de sel ou de sucre, il est légitime de s'interroger sur les fondements de cet accord qui confie aux représentants de l'industrie sucrière la réalisation de supports d'information et l'organisation de conférences sur la nutrition et la santé à destination des jeunes et des enseignants. Elle lui demande donc de préciser ce qui a pu justifier un tel choix et de préciser ses intentions sur le sujet.

Données clés

Auteur : Mme Gisèle Biémouret
Circonscription : Gers (2e circonscription) - Socialiste, républicain et citoyen
Type de question : Question écrite
Numéro de la question : 54039
Rubrique : Enseignement
Ministère interrogé : Éducation nationale, enseignement supérieur et recherche
Ministère attributaire : Éducation nationale

Date(s) clée(s)

Question publiée au JO le : 22 avril 2014, page 3395
Question retirée le : 20 juin 2017 (Fin de mandat)